



38 % de la population française vit dans une commune densément peuplée

En France, 25 millions d'habitants vivent dans des communes densément peuplées en 2016 (soit 38 % de la population). Viennent ensuite les communes de densité intermédiaire (30 % de la population), les communes peu denses (29 %) et les communes très peu denses (4 %). En moyenne, 24 % des habitants européens vivent dans des communes peu denses ou très peu denses. Seules l'Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Hauts-de-France comptent plus du tiers de leur population dans des communes denses. Dans les DOM, la population est plus concentrée qu'en métropole et les communes très peu denses sont beaucoup plus rares.

Marie-Pierre de Bellefon, Pascal Eusebio, Jocelyn Forest, Raymond Warnod (PSAR Analyse territoriale – Insee)

Insee Focus N° 169 - novembre 2019

Quatre niveaux de densité pour décrire la répartition de la population

La grille de densité caractérise les communes en fonction de la répartition de la population sur leur territoire. Plus la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme dense. En effet, l'appartenance à un niveau de la grille n'est pas liée à la densité moyenne de population calculée sur l'ensemble de la commune (incluant les surfaces non habitées comme les forêts, la montagne et les champs) ; la définition retenue par l'Union européenne prend en compte la présence au sein de la commune de zones concentrant un grand nombre d'habitants sur une faible surface (**sources**). La grille définit quatre niveaux de densité : les communes densément peuplées, de densité intermédiaire, peu denses ou très peu denses.

38 % de la population française vit dans une commune densément peuplée

En France, en 2016, 25 millions d'habitants vivent dans des communes densément peuplées, soit 38 % de la population (**figure 1**). Ces 781 communes denses ne représentent que 2 % des communes françaises. Les communes de densité intermédiaire rassemblent 30 % de la population au sein de 10 % des communes françaises.

Figure 1 – Répartition des communes et de la population selon les quatre niveaux de densité des communes

	Nombre de communes	Répartition	
		en % des communes	en % de la population
Communes denses	781	2,2	37,7
Communes de densité intermédiaire	3 407	9,7	29,6
Communes peu denses	18 770	53,8	29,1
Communes très peu denses	12 012	34,3	3,6

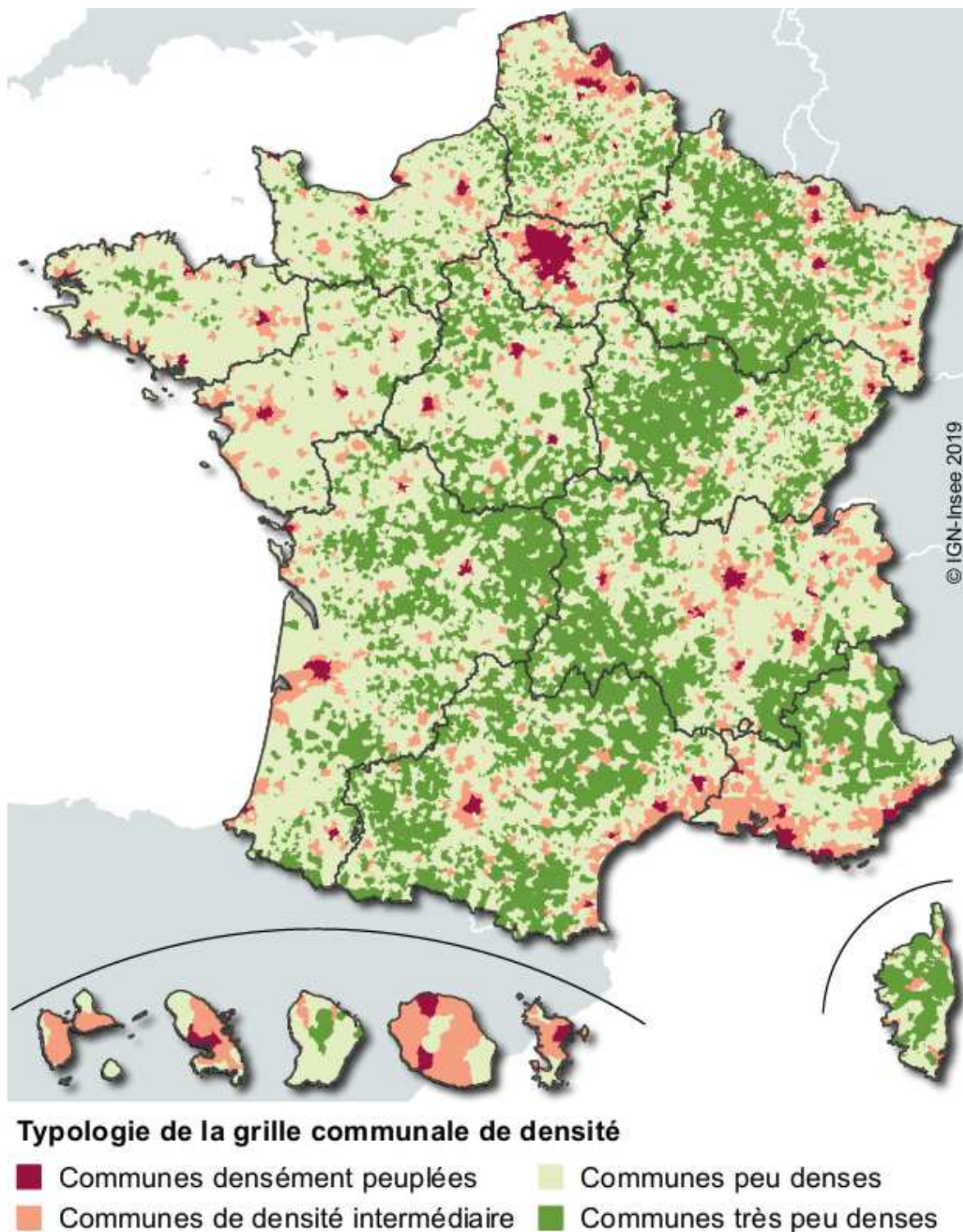
Lecture : en 2016, 3 407 communes françaises (soit 9,7 % des communes) sont de densité intermédiaire. Elles représentent 29,6 % de la population française.

Champ : France, limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Source : Insee, recensement de la population 2016.

Par ailleurs, 30 782 communes sont peu denses ou très peu denses : elles représentent 88 % de l'ensemble des communes de France (**figure 2**). 29 % de la population française vit dans les communes peu denses et 4 % dans les communes très peu denses.

Figure 2 – Grille de densité communale



Champ : France, limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

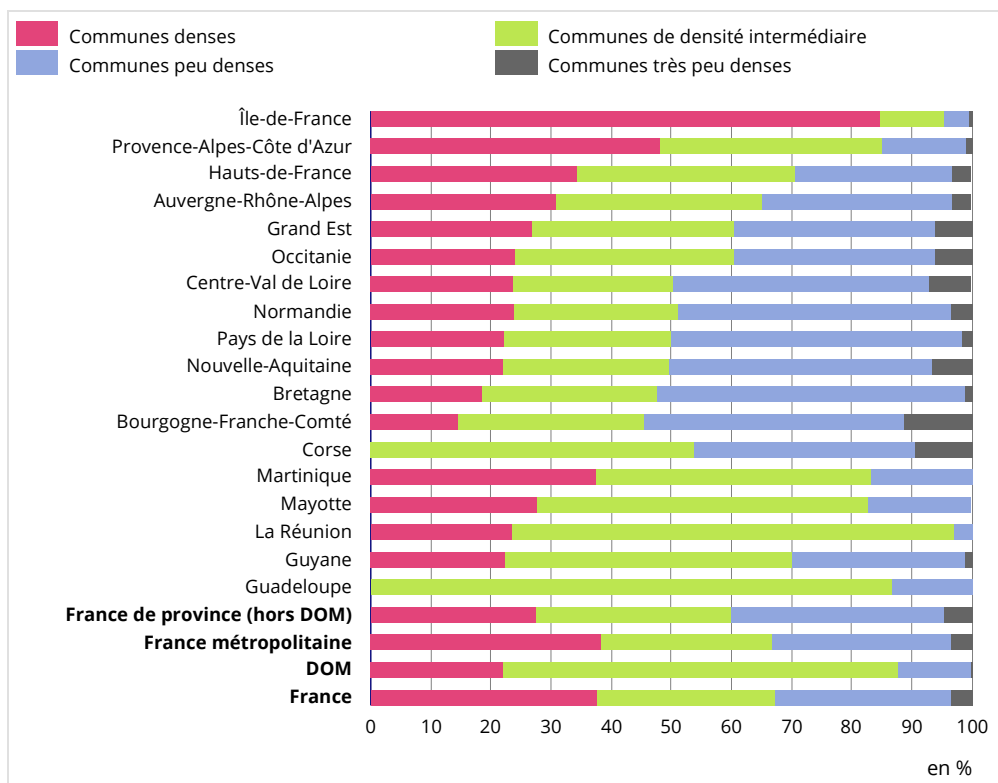
Source : Insee, recensement de la population 2016.

Dans trois régions de métropole, plus du tiers de la population vit dans des communes denses

En métropole, seules trois régions comptent plus du tiers de leur population dans des communes denses (**figure 3**) : l'Île-de-France (85 %), Provence-Alpes-Côte-d'Azur (48 %) et les Hauts-de-France (35 %). Ces communes denses représentent 25 % des communes de l'Île-de-France, mais seulement 4 % des communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur et 3 % de celles des Hauts-de-France (**figure 4**).

● en % ● en nombre

Figure 3a - Répartition de la population selon le niveau de densité des communes, par région



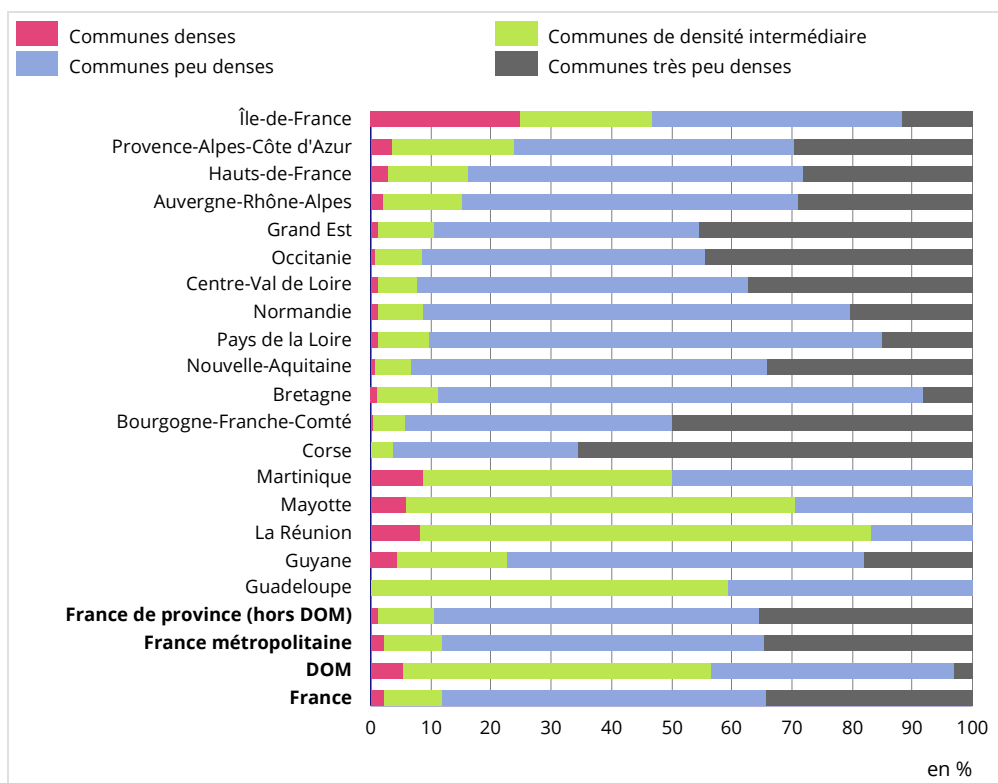
Lecture : en 2016, 48,1 % des habitants de la région Paca sont regroupés dans des communes denses.

Champ : France, limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Source : Insee, recensement de la population 2016.

en % en nombre

Figure 4a – Répartition des communes selon leur niveau de densité, par région



Lecture : en 2016, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 3,6 % des communes sont denses et 29,7 % très peu denses.

Champ : France, limites territoriales communales en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Source : Insee, recensement de la population 2016.

À l'inverse, dans six régions métropolitaines, la part d'habitants vivant dans des communes très peu denses est plus importante que la moyenne nationale : Bourgogne-Franche-Comté (11 %), Corse (10 %), suivies de Centre-Val de Loire, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Grand Est (toutes entre 6 et 7 %). En Bourgogne-Franche-Comté et en Corse, les communes très peu denses représentent au moins la moitié des communes de la région (respectivement 50 % et 66 %).

Dans les DOM, la population est plus concentrée qu'en métropole et les communes très peu denses sont beaucoup plus rares

La répartition de la population et des communes des DOM selon la grille de densité se distingue nettement de la répartition métropolitaine. En Guyane, les communes denses et de densité intermédiaire concentrent une proportion de la population proche de la moyenne métropolitaine, mais elles représentent une part deux fois plus importante des communes (5 sur 22). Dans les autres DOM, la part de la population vivant dans les communes denses et de densité intermédiaire est supérieure à 80 %, et il s'agit de plus de la moitié des communes.

À l'inverse, les communes très peu denses sont rares dans les DOM : la Guyane en compte quatre (qui représentent seulement 1 % de sa population) et les autres DOM n'en ont aucune.

La population française habite des territoires moins denses que ses voisins européens

33 % de la population française vit dans des communes peu denses ou très peu denses, soit une part plus importante que la moyenne européenne (24 % en 2011). La plupart des pays frontaliers de la France présentent une part de la population vivant dans des communes peu denses ou très peu denses nettement inférieure : 14 % en Belgique et en Espagne, 18 % en Italie et 19 % en Suisse. L'Allemagne se rapproche plus de la moyenne européenne avec 21 % de sa population dans les communes peu denses ou très peu denses, tandis que le Luxembourg est le seul des voisins de la France à présenter une part plus importante de sa population dans ces communes (37 %).

Les pays dont la part de population dans les communes peu denses ou très peu denses se rapproche le plus de la France sont l'Islande et la Norvège (33 %). Cette part est légèrement plus élevée qu'en France au Danemark (34 %), en République tchèque et en Lituanie (35 %), tandis qu'en Bulgarie et en Croatie le pourcentage est légèrement plus faible (respectivement 32 % et 31 %).

Sources

Méthode de construction de la grille communale de densité

Définie en 2011 par Eurostat, la grille communale de densité permet de comparer le degré d'urbanisation des pays européens, avec une méthodologie homogène et relativement indépendante des découpages administratifs de chaque pays.

La grille communale s'appuie sur une grille de carreaux de 1 km², dans lesquels la population est calculée à partir des données géolocalisées issues, en France, des fichiers démographiques sur les logements et les individus (**Fideli 2018**), base de données issue principalement des fichiers fiscaux liés à la taxe d'habitation.

Dans un premier temps, des ensembles de carreaux denses contigus sont constitués. Suivant la typologie européenne, on définit les « centres urbains » comme des agrégats de carreaux contigus de plus de 1 500 habitants/km², tels que plus de 50 000 habitants vivent dans cet agrégat. Les « clusters urbains » regroupent des carreaux contigus de plus de 300 habitants/km² tels que plus de 5 000 habitants vivent dans le cluster. Pour affiner la description des territoires les moins denses, l'Insee a ajouté un niveau à la typologie européenne, en définissant les « mailles rurales intermédiaires » comme des regroupements de carreaux contigus de plus de 25 habitants/km², comptant au minimum 300 habitants dans le regroupement.

Dans un deuxième temps, on considère la part des habitants de la commune qui vivent dans les agrégats de carreaux définis précédemment. Si plus de 50 % des habitants vit dans un centre urbain, la commune est considérée comme « **densément peuplée** ». Parmi les autres communes, si plus de 50 % vit dans un centre urbain ou un cluster urbain, la commune est « **de densité intermédiaire** ». À l'inverse, les communes où la majorité de la population vit hors de toute maille sont « **très peu denses** ». Enfin, les autres communes sont « **peu denses** ». Ainsi une commune dont la densité est très faible si on compare sa population à sa superficie globale pourra être considérée comme « peu dense » si plus de la moitié de sa population vit dans un ensemble de carreaux contigus de 25 habitants/km², comptant plus de 300 habitants dans le regroupement.

Définitions



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier